



PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 19 décembre 2023

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N°2023-44

Objet : Don en faveur du Téléthon 2023 Association AFM-Téléthon.

Rapporteur : M. Sébastien Arnoux

Exposé des motifs :

Considérant que l'AFM-Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat sans relâche contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes,

Considérant que l'association œuvre pour l'intérêt général. Que l'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle impulse depuis des décennies, bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière,

Considérant que l'AFM-Téléthon, c'est aussi le Téléthon, une mobilisation populaire unique qui a fait sortir les maladies rares du néant et permis une triple révolution : génétique, sociale et médicale avec le développement des biothérapies,

Considérant que, ainsi, la journée de lancement des défis Téléthon du Gard a été organisée sur le site du Pont du Gard le samedi 21 octobre 2023. Qu'au regard de l'intérêt général soutenu par cet événement, l'EPCC souhaite s'associer et soutenir financièrement l'association AFM-Téléthon par le reversement d'un don de 1000 € à l'AMF Téléthon.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

- ✓ Valide le don de 1000 € à l'AMF Téléthon,
- ✓ Précise que les crédits correspondants ont été inscrits au Budget 2023, chapitre 67, article 6713.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Étaient présents :

M. Malavieille, Mme Noguier, M. Scorsone, M. Nicolas, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, Mme Novaretti, M. Cartailier, M. Sauzet, M. Loiseau, M. Mercier, M. Rasson, Mme Rebuffat.

Avaient donné une procuration écrite :

M. Vallespi donné pouvoir à Mme Dherbecourt, M. Paoletti donné pouvoir à M. Mercier, M. Favaron a donné procuration à M. Scorsone.

Fait à Vers, le 19 décembre 2023

Le Président

M. Patrick Malavieille



PONT DU GARD
La Bégude

400 route du Pont du Gard

30210 Vers Pont du Gard

Établissement Public de Coopération Culturelle Pont du Gard

La Bégude - 400 route du Pont du Gard • 30210 Vers-Pont-du-Gard • T. 04 66 37 50 99 • F. 04 66 37 51 50 • www.pontdugard.fr • N° SIREN 448 279 844

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2003-94-2 • RCS NÎMES 448 279 844 • N° SIRET 448 279 844 00014 • CODE APE 9103Z • ORGANIS

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

www.pontdugard.fr application agréée E-legalite.com

2023_44-DE